

Image not found or type unknown



Responsabilite en cas de procuration

Par **monsieurvalentin**, le **10/06/2010 à 14:45**

Bonjour,rnrnJe souhaiterais connaitre la responsabilité du représentant en cas de procuration.
En cas de litige, est il possible de se retourner contre le représentant (celui nommé dans la
procuration), ou n'est il pas responsable ?rnrnMerci de votre réponse.